

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Masterclasses
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale chant - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument historique - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale composition à l'image - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale composition - Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Musique contemporaine - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Musique de chambre - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Performer-composer - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - chant - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - instrument - Master of Arts en interprétation musicale - Orchestre - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Soliste - chant - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Soliste - instrument - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Pratique des instruments historiques - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Musique médiévale - Master of Arts en composition et théorie musicale - Composition - Master of Arts en composition et théorie musicale - Composition de musique mixte - Master of Arts en composition et théorie musicale - Composition de musique mixte - Multimédia - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	1 masterclass par an en tant que participant-e ou auditeur-riche (3 masterclasses différentes en Bachelor et 2 différentes en Master)
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Type d'enseignement : masterclass Nombre d'étudiant-e-s : variable
Langue(s) d'enseignement	Allemand, Anglais, Français, Italien

3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Mobiliser les ressources nécessaires pour préparer les Masterclasses. • Élargir son répertoire à un ensemble d'œuvres représentatives de sa spécialisation. • Approfondir la maîtrise des techniques instrumentales avancées sous la direction d'experts, en intégrant des conseils spécifiques. • Cultiver la capacité à recevoir des retours constructifs de la part des maîtres et à les intégrer efficacement pour améliorer la performance personnelle. • Collaborer avec des artistes invités et des pairs pour échanger des idées et des techniques, et pour enrichir l'expérience d'apprentissage collective. • Appliquer des connaissances théoriques à la pratique de l'interprétation musicale, en utilisant des concepts discutés pendant les masterclasses dans la pratique musicale.	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
Les masterclasses correspondent à l'invitation d'artistes de renommée, externes à l'école, reçu-e-s collectivement par l'école, par un département ou par une classe. Elles sont publiques. Dans la mesure du possible, une thématique ou un répertoire sont annoncés et travaillés au préalable. Dans le cas des compositeurs et compositrices, les masterclasses prennent la forme d'un cours individuel.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> Type de validation Participation Modalités d'évaluation Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : Composition du jury Remarque(s) : Les étudiant-e-s de Bachelor participent à une masterclass au minimum par année prise à titre d'auditeur ou d'auditrice. Dans la mesure du possible, ils et elles participent une fois dans leurs cursus de manière active à une masterclass. Les étudiant-e-s de Master participent également à une masterclass au minimum par année mais dans la mesure du possible de manière active. Pour une validation à titre d'auditeur ou d'auditrice, l'étudiant-e doit assister au minimum à une demi-journée de masterclass. L'étudiant-e est invité-e à suivre des masterclasses de disciplines qui ne sont pas la sienne.	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	<i>Pas de remédiation</i> <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	
8. Remarques	
Validation dans le carnet de l'étudiant-e.	

9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Divers intervenant-e-s (selon offre annuelle des départements)	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2026
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM